



Une réflexion s'impose

Charles Allen, président

Compte tenu du faible taux de participation aux élections scolaires, l'opposition officielle ne s'est pas gênée pour relancer son projet d'abolir les commissions scolaires. Ils ne pouvaient passer à côté d'une si belle occasion. Il est vrai qu'une réflexion s'impose. Avec un taux de participation aussi bas, comment peut-on prétendre avoir la légitimité de diriger une commission scolaire. Il devient urgent de revoir ce processus.

L'abolition pure et simple des commissions scolaires n'est sûrement pas la solution. Avant de passer à l'acte, il faudrait savoir, comment et par quoi on veut les remplacer. La décentralisation vers les écoles ne me semble pas la meilleure des solutions. Il est sûrement possible de revoir la structure actuelle sans tout démolir. Il y a une expression anglophone qui dit « if it's not broken don't fix it ». Alors avant de jeter le bébé avec l'eau du bain, voyons ce que l'on peut récupérer de cette structure et adaptons le reste.

La CSN dans son mémoire présenté au conseil supérieur de l'éducation lors de la consultation sur la démocratie scolaire a traité de ce sujet, en voici un extrait :

« Quant à la structure de participation que sont les commissions scolaires, l'immobilisme n'a plus sa place c'est en tant qu'individu et collectivité que nous devons nous questionner.... Nous croyons que si un coup de barre n'est pas donné au cours des prochaines années par les décideurs politiques pour rehausser la participation aux élections scolaires, nous serons en droit de nous questionner en tant que citoyens sur cette pratique démocratique.

Dans son édition du 8 novembre 2007, la Presse nous apprenait que l'abolition des commissions scolaires coûterait 65 millions de plus aux contribuables. A-t-on besoin de ce nouveau fardeau fiscal? Il n'y aurait même pas d'économies. Cependant, il est vrai que la population ne se sent pas concernée par les élections des commissaires d'école. Cette structure est soit trop méconnue du grand public, citoyens et parents, ou trop loin de leurs préoccupations.

En conclusion, avant de tout jeter par-dessus bord, prenons le temps d'analyser la situation et de proposer des solutions réalistes et réalisables.

Dans ce numéro :

Primes d'assurances collectives	2
Cotisations au RREGOP	2
Assemblée générale du 5 décembre	3
Convention collective 2005-2010	3
Nouveau look	3
Mise au point	4
Bonne retraite	4
Joyeuses fêtes	4

Sommaire :

Augmentation des primes au 1er janvier 2008

Augmentation des cotisations au 1er janvier 2008

Retour sur l'assemblée du 5 décembre

Avez-vous reçu votre copie de la convention et du plan de classification?

Votre journal se refait une beauté

Cours de premiers sous, surveillants de dîner

Bonne retraite

Des vœux de fin d'année

Changement en janvier 2008 sur les primes d'assurances



En janvier 2008, nous aurons une nouvelle hausse de notre régime d'assurances. Une hausse de +15,9 % de l'assurance maladie de base (A) et de +8,9 % de l'assurance dentaire (E), mais nous aurons une baisse de l'assurance maladie complémentaire (B) de -6,7 %, de l'assurance vie des adhérents de -16,7 % et décès ou mutilation accidentelle (C) de -6,0 %. L'assurance invalidité (D) aura une baisse de plus de -25,3 %. (voir le tableau sur le site de l'APPA, il est aussi disponible dans votre lieu de travail).

Comment est fixée la prime ?

Le prix de la prime est la conséquence directe de vos réclamations de médicaments et des frais administratifs du plan d'assurances.

Réclamations + Frais = Primes

La compagnie d'assurances SSQ se base sur le prix réel de vos réclamations de médicaments et elle prend environ 10 % pour ses frais d'administration. Si nous changions de compagnie d'assurances, cette nouvelle compagnie fixerait les prix de la même façon, puisqu'elle devrait couvrir le prix des réclamations. Peut-être qu'elle baisserait le prix des frais d'administration mais elle récupérerait l'année suivante. Le prix de la prime est la conséquence directe de vos réclamations de médicaments et des frais administratifs du plan d'assurances.

Comment puis-je avoir un certain contrôle sur mes primes ?

Quelques petits trucs afin de limiter les hausses de primes, nous devrions modifier nos habitudes d'utilisation des médicaments. Comment ? En discutant avec votre médecin de la pertinence de prendre certains médicaments, votre médecin pourra vous prescrire le médicament approprié, car si le médicament est inapproprié, votre médecin devra vous fournir une autre prescription que vous devrez payer de nouveau donc vous serez remboursé pour deux médicaments. Essayez de prendre le médicament générique, lorsque disponible. Il est beaucoup moins coûteux que le médicament original.

Vous ne saviez pas qu'il faut magasiner vos médicaments ? Mais oui, faites-le, vous verrez il y a une différence de prix entre les pharmacies, leurs frais d'administration sont différents.

Une décision qui a un impact sur le prix des médicaments

Le gouvernement a mis en application une politique du médicament voir l'adresse de courriel pour plus de détails. Cette politique a, entre autres, permis de dégeler le prix de certains médicaments depuis avril 2007.

<http://publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2006/06-728-01.pdf>

Augmentation du taux de cotisation au RREGOP

Suite aux dernières évaluations actuarielles du RREGOP, nous subirons en janvier prochain une nouvelle augmentation du taux de cotisation de notre régime de retraite. Le taux passera de 7,06 % à 8,19 %. Le tableau ci-dessous présente l'impact de cette hausse sur votre salaire.

	Salaire annuel	Salaire cotisable au RREGOP	Taux de cotisation		Montant des cotisations	
			En 2007	En 2008	En 2007	En 2008
1	29 000 \$	13 285 \$	7,06 %	8,19 %	967,57 \$	1 088,04 \$
2	32 500 \$	16 785 \$	7,06 %	8,19 %	1 214,67 \$	1 374,69 \$
3	42 500 \$	26 785 \$	7,06 %	8,19 %	1 920,67 \$	2 193,69 \$
4	50 000 \$	34 285 \$	7,06 %	8,19 %	2 450,17 \$	2 807,94 \$

Suivi de l'assemblée générale du 5 décembre dernier

Lors de l'assemblée générale du 25 octobre 2007, nous n'avons pas obtenu le quorum. Nous avons dû convertir cette assemblée décisionnelle en une soirée d'informations. Les quelques courageuses personnes qui se sont déplacées ont pris connaissance des derniers renseignements sur les assurances (voir autres textes) et ont apprécié le lunch servi.

Nous avons convoqué une autre assemblée générale le 5 décembre et nous vous avons fait parvenir un rappel par courriel vous donnant plus de détails sur les points apportés en assemblée. Nous avons atteint le quorum cette fois-ci, nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont déplacées malgré la tempête de neige des jours précédents.

Nous avons changé le lieu des rencontres, nous avons changé la journée de l'assemblée pour un mercredi, le 25 octobre était un jeudi... nous avons recommencé à servir un lunch, nous essayons de faire des assemblées moins rigides, mais nous ne pouvons rien faire pour les impondérables comme une maladie ou un accident soudain.

Dites-nous ce que nous devons faire afin de vous intéresser à assister aux trois ou quatre assemblées par année. C'est l'argent de nos cotisations que le syndicat gère et vous n'êtes pas intéressés à savoir comment il est dépensé!

Vous avez des suggestions à nous faire afin de rendre les assemblées plus intéressantes? Faites-le nous savoir en nous faisant parvenir vos commentaires au courriel suivant : nfoucher@appa.qc.ca

Nouveau look

Vous avez certainement remarqué que depuis quelques publications la parution de votre journal Ensemble se fait en noir et blanc. Nous sommes à revoir la mise en page et son contenu.

L'impression de la partie couleur du journal occasionne des frais. Puisque cette partie du journal sera substantiellement revue en fonction du site internet, il nous semble inutile de procéder à l'impression de l'ancienne version couleur. Nous espérons publier la nouvelle version en janvier.

De plus, le Bureau a formé un comité journal dont font partie : Noelline Foucher, à la coordination, Johanne Dodier-Coté, Jean-François Laporte et Alain Dubois comme journalistes. Cette équipe apportera du nouveau au contenu du journal.

Normalement, vous devriez recevoir dans votre lieu de travail un nombre suffisant de copies du journal pour en distribuer à l'ensemble du personnel membre de l'APPA. Advenant qu'il vous manque des copies, il est facile d'en obtenir en téléphonant à nos bureaux.

Vous n'avez pas reçu votre convention collective ou le nouveau plan de classification?



C'est de la responsabilité de la commission scolaire de vous les faire parvenir. Vous pouvez vous en procurer un exemplaire en faisant la demande auprès du Service des ressources humaines, Secteur des relations professionnelles au 514-596-6045.

Association professionnelle du
personnel administratif (CSN)

6910 Pierre de Coubertin
Montréal H1N 1T6

Téléphone (514) 254-3503
Télexcopieur (514) 254-7872

Messagerie: secretariat@appa.qc.ca

Retrouvez-nous sur le WEB
www.appa.qc.ca

Ensemble!



Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN



Départ à la retraite

Je désire souligner le départ à la retraite de Mme Claude Ladouceur-Baron, éducatrice au service de garde de l'école Notre-Dame-des-Neiges, en décembre prochain après plusieurs années de bons et loyaux services dans les services de garde de la CSDM.

Bonne retraite Claude

Richard Gagnon

MISE AU POINT

Nous désirons faire une mise au point concernant un article paru dans le journal du mois de mars 2007 touchant les surveillantes de dîner.

Nous désirons vous aviser que les cours en premiers soins offerts aux surveillantes de dîner ne sont présentement pas payés par la commission scolaire. Vous pouvez les obtenir mais la CSDM ne paiera pas les heures durant votre formation.

Vous avez maintenant le droit de travailler jusqu'à 21 heures/semaine; il est bien entendu que vous pouvez être appelé à travailler un moins grand nombre d'heures. Aussi, vous pouvez depuis la nouvelle convention obtenir un complément d'heures en cumul dans votre classe d'emplois ou une autre par ancienneté mais bien sûr si vous avez les qualifications.

En cette fin d'année 2007, les membres de l'Exécutif et du Bureau aimeraient profiter de cette occasion pour vous souhaiter un merveilleux temps des fêtes ainsi qu'un repos grandement mérité. Profitez de cette occasion pour refaire le plein et vous amusez pour revenir reposé.

Au plaisir de vous revoir le 7 janvier 2008 pour une nouvelle année remplie de joie, bonheur et de bien être.

*Joyeux Noël et
Bonne année 2008
À tous*

